



GAZ

FIN DES TARIFS RÉGULÉS POUR LES PARTICULIERS

Pourquoi ? Quelles conséquences ? Que faire ?

Le 1^{er} juillet marquera la fin des tarifs réglementés de vente du gaz (TRVG) pour les particuliers, c'est-à-dire d'un prix du gaz se basant sur les coûts réels (approvisionnement, infrastructures, commercialisation...) et ne fluctuant pas au gré de la spéculation des marchés. Cette rupture vers une offre de marché est une conséquence de l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie en général, depuis 2007, sous l'impulsion de l'Union européenne et des gouvernements libéraux.

Aujourd'hui, sur les 10,6 millions de consommateurs de gaz en France, **2,6 millions d'usagers** bénéficient encore de ces TRVG. Alors que 800 000 de nos concitoyen-ne-s n'ont pas pu payer leur facture d'énergie l'année dernière et que cette facture augmente — le prix du gaz s'est pour le moment stabilisé, mais reste 50 % plus élevé qu'avant la guerre en Ukraine, et les projections annoncent des hausses dans les prochains mois —, **combien de personnes n'auront plus accès au gaz et à l'énergie ?**

« Comment va évoluer ma facture de gaz ? »

Nous vous invitons à échanger sur ces enjeux et sur les pistes pour garantir à chacune et chacun l'accès à ce bien de première nécessité, le

VENDREDI 30 JUIN à 18H30

Siège du PCF Oise à CREIL
8 rue de Beauvoisis

À l'occasion d'une RENCONTRE

En présence de

FRÉDÉRIC BEN,

responsable du secteur Gaz de la Fédération nationale Mines Énergie de la CGT



FÉDÉRATION DE L'OISE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

☎ 03 44 55 27 96

✉ pcf.oise@orange.fr

f t i @pcfoise60

🌐 <http://oise.pcf.fr>